

CP n° 5 du 4 avril 2018

**« Refondation du contrat social avec les agents publics »,
la CFDT sera déterminée et exigeante !**

Le document d'orientation pour la concertation décidée par le Gouvernement, annoncée le 1^{er} février dernier, a fait l'objet d'échanges au cours de ces derniers jours, suite aux critiques fortes que chacune des organisations représentatives a pu exprimer.

Aujourd'hui, le ministre en charge de la Fonction publique Olivier Dussopt a présenté ce document finalisé. Après avoir obtenu quelques modifications sur les versions 1 et 2 du document, la CFDT Fonctions publiques note qu'un certain nombre des observations qu'elle a pu formuler sur cette troisième mouture ont été prises en considération :

- Sur le recrutement et la gestion des compétences dans la fonction publique, afin de répondre aux enjeux d'attractivité des concours et des métiers de la fonction publique,
- Sur le desserrement du calendrier.

Pour autant des insatisfactions demeurent sur la forme comme sur le fond.

La CFDT et les huit autres organisations syndicales représentatives se sont exprimées par une déclaration commune.

La CFDT fonctions publiques tient à le rappeler : il s'agit d'un texte de méthode, de calendrier et d'orientation dont le contenu relève de la seule responsabilité du Gouvernement.

La CFDT jugera de la qualité de la concertation à chacune des étapes qui nous attend. La qualité d'une concertation ne dépend pas seulement du nombre de réunions. Elle s'estime et s'estimera à la capacité du Gouvernement et des employeurs à écouter et à tenir compte des expressions des organisations représentatives des agents.

Elle se mesurera aussi à la capacité du Gouvernement et des employeurs à respecter l'issue d'une concertation ou d'une négociation. Les traces laissées par l'épisode PPCR sont profondes et le Gouvernement devra en tenir compte.

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse

Bineta NDIAYE

Relations presse

06 42 20 18 81

Mylène JACQUOT

Secrétaire générale

06 08 76 67 27

uffa@uffa.cfdt.fr

Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : [@UffaCFDT](https://twitter.com/UffaCFDT)